

## Introduction

Le Code de conduite Nikon (le « Code de conduite ») décrit la position adoptée par Nikon Corporation et ses filiales internationales dans l'acquittement de leurs responsabilités sociétales d'entreprise (RSE), et définit les normes à respecter en matière de conduite et de comportement pour l'ensemble des membres de la direction, des responsables et des employés et employées dans ces organisations (le « Personnel »). La politique de durabilité de Nikon Corporation décrit les engagements de l'entreprise en matière de durabilité sociale et de croissance durable à travers l'application des principes de philosophie d'entreprise de Nikon : « Fiabilité et créativité ». Afin de mettre cette politique en oeuvre, l'ensemble du personnel doit s'efforcer de se comporter de manière sincère et intègre, en faisant preuve d'un professionnalisme irréprochable. Le Code de conduite doit être considéré comme un guide. Toutes les situations n'y sont pas abordées ; son but est d'aider le personnel à prendre les bonnes décisions dans le cadre de leurs activités professionnelles.

## Portée

Le Code de conduite s'applique à l'ensemble de la direction et des responsables, ainsi qu'aux employés et employées (de toutes catégories) et aux prestataires. « Nikon », tel que mentionné dans le Code de conduite, renvoie à la société Nikon Corporation et à toutes ses filiales dans le monde ; « nous », « nos » ou « notre » renvoie à l'ensemble du Personnel de Nikon.

## 1. Responsabilité

- Nous avons la responsabilité de nous conformer au Code de conduite et à toute politique relative au comportement et à la conduite établie par la société qui nous emploie. Nous avons aussi la responsabilité de respecter les lois applicables lors de nos activités commerciales et lorsque nous agissons pour le compte de Nikon. Nous devons mener les activités et transactions commerciales de Nikon de façon éthique et au mieux des intérêts de Nikon.
- Chaque directeur, administrateur, chef de service et chef d'équipe de Nikon doit s'investir dans son travail avec objectivité et équité, et promouvoir activement la communication à tous les niveaux au sein de Nikon. Ces personnes doivent également être un modèle positif qui dirige par l'exemple et encourage autrui, au sein de Nikon, à épouser les principes du Code de conduite. Tout directeur, administrateur, chef de service et chef d'équipe de Nikon doit aussi aider le Personnel à comprendre le Code de conduite.

### Nos principes

Chaque employé joue un rôle important dans l'image de la marque Nikon. Pour assurer la croissance continue de Nikon en bâtissant une confiance et une crédibilité indéfectibles, et en créant de la valeur en tant qu'entreprise internationale, nous devons non seulement respecter l'ensemble des lois et réglementations en vigueur ainsi que les règles de l'entreprise, mais aussi nous assurer que nos actions sont conformes au Code de conduite. Le personnel s'acquittera de ses tâches de manière efficace et organisée, conformément aux normes relevant des décisions applicables en matière de responsabilité et d'autorité pour l'ensemble des postes du personnel et des organisations de Nikon.

### Ce que cela signifie pour nous

Nous devons :

- Lire en détail et comprendre le Code de conduite.
- Participer à la formation sur le Code de conduite organisée par Nikon.
- Respecter le Code de conduite dans notre travail quotidien.
- Respecter les règles d'autorité décisionnelle relatives à l'entreprise et à l'organisation des procédures d'approbation et de signalement dans la réalisation des tâches incombant à leurs postes.
- Contacter votre responsable en cas de question.
- Signaler immédiatement toute violation avérée ou présumée.

Chaque dirigeant d'entreprise devra :

- Systématiquement démontrer son engagement à atteindre les résultats attendus en utilisant des méthodes adaptées, appropriées, éthiques et légales.
- Répondre de manière appropriée et en toute bonne foi aux demandes de supérieurs hiérarchiques, qu'il s'agisse de consultations, de rapports, de questions, d'approbations ou de toute autre demande semblable, et le cas échéant, signaler ou demander l'autorisation d'un supérieur conformément aux règles de l'entreprise.
- S'efforcer de créer un lieu de travail où les employés pourront discuter ouvertement des problèmes et partager leurs opinions sans crainte.
- En cas de problème sur le lieu de travail, le traiter immédiatement après avoir étudié les faits et, si nécessaire, consulter le ou les services concernés.

## 2. Respect des droits de l'homme

- Nikon reconnaît les normes internationales de conduite concernant les droits de l'homme et de respect des droits de l'homme. Nikon ne commettra aucune violation des droits de l'homme, y compris concernant **le travail forcé** <sup>(1)</sup> ou **le travail des enfants** <sup>(2)</sup>.
- Nikon ne commettra aucune violation des droits de l'homme, ne se rendra complice d'aucune violation commise par des tiers et évaluera les risques de violation des droits de l'homme dans ses activités commerciales dans le cadre de ses efforts continus visant à prévenir et atténuer toute incidence négative qui est identifiée.
- Nous respecterons la personnalité et les particularités de chacun et nous ne nous livrerons à aucune activité qui porte atteinte à la dignité individuelle. Nous ne prendrons pas part à des actions et ne serons à l'origine d'aucune action contraire aux droits de l'homme.
- Nous exigerons de nos fournisseurs et de nos partenaires commerciaux qu'ils ne prennent part à aucune action impliquant une violation des droits de l'homme.

### Nos principes

- Nikon, en tant qu'entreprise internationale responsable, abordera les problèmes liés aux droits de l'homme de façon sincère.
- Le travail forcé et le travail des enfants sont de graves problèmes en matière de droits de l'homme. Nikon mettra en place des mesures appropriées afin d'empêcher ces formes de travail au sein de sa chaîne de valeur.

### Explication des termes

- (1) Le **travail forcé** désigne tout travail effectué ou service fourni par des personnes sous la menace d'une quelconque sanction, et pour lequel des personnes ne participent pas de leur plein gré. Cela signifie que même le travail d'ouvriers percevant un salaire ou une indemnisation pourrait être considéré comme du travail forcé. Toute situation dans laquelle des travailleurs ne pourraient pas démissionner suite à la confiscation de leur passeport/pièce d'identité par leur employeur, ou encore parce qu'ils se verraient prélever des frais déraisonnables par leur employeur est considérée comme du travail forcé, même s'il y a versement d'un salaire.
- (2) Le **travail des enfants** désigne généralement le travail impliquant des enfants âgés de moins de 15 ans.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Respecter les droits humains de l'ensemble des personnes dans le cadre de nos activités commerciales.
- Toujours se demander si les mots et actions ne violent pas les droits de l'homme d'un tiers.
- Respecter le caractère et l'individualité des individus dans toutes les communications interpersonnelles, et communiquer les uns avec les autres en toute impartialité.

### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Human Rights Policy

### 3. Environnement de travail sain

- Nikon respectera les droits fondamentaux du travail concernant la liberté d'association et le droit à la négociation collective conformément aux lois et réglementations applicables aux pays et régions dans lesquels Nikon opère.
- Nikon approfondira sa compréhension de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (« DEI ») pour l'appliquer à ses principes éthiques fondamentaux, et oeuvrera à mettre en place des environnements de travail où les caractéristiques et les capacités de tous les membres de l'équipe sont acceptées et valorisées.
- Nikon garantira la justice et l'équité dans les situations de travail, y compris les processus de recrutement et de sélection, la rémunération et les avantages sociaux, le développement professionnel et la formation, et s'engagera à favoriser un environnement de travail dans lequel les employés peuvent tirer le meilleur parti de leurs talents et leurs forces uniques.
- Nikon adoptera une politique de tolérance zéro envers les comportements qui portent atteinte à la dignité ou à la personnalité d'une personne. Ces comportements incluent la discrimination basée sur des caractéristiques et des différences existant en chacun et chacune de nous, comme l'âge, le genre, la nationalité, l'ethnicité, la religion, les croyances, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les situations de handicap ou l'origine, ainsi que les comportements diffamatoires et violents, et tous les types de **harcèlement**<sup>(1)</sup> (collectivement, « Discrimination et harcèlement »).
- Nikon s'efforcera d'oeuvrer envers la santé de son personnel et de prévenir les accidents du travail.
- Nikon se conformera aux lois et réglementations en vigueur en matière d'heures de travail dans chaque pays et région d'opération de Nikon, en évitant les horaires prolongés.

#### Explication des termes

(1) Le **harcèlement** désigne généralement un ensemble de comportements et de pratiques inacceptables, ou des menaces visant à provoquer ou provoquant des dommages physiques, psychologiques, sexuels ou économiques, notamment le harcèlement sexuel et le harcèlement moral sur le lieu de travail.

### Nos principes

- Nikon respecte la diversité de ses employés et oeuvre à créer un environnement de travail au sein duquel l'ensemble du personnel peut exploiter pleinement ses talents et ses forces propres. Nous pensons qu'offrir un environnement de travail ouvert où les employés se respectent mutuellement et peuvent partager librement leurs valeurs et points de vue renforcera la compétitivité de Nikon.
- En se basant sur la conviction qu'un environnement de travail au sein duquel les employés et employées peuvent travailler en toute sécurité et en préservant leur santé physique et mentale enrichira leurs vies personnelles tout en améliorant l'atmosphère et la productivité sur le lieu de travail, Nikon traite les thèmes de sécurité et de santé du personnel avec la plus grande attention.

### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Global Diversity, Equity & Inclusion Policy

### Ce que cela signifie pour nous

Nous devons :

- Reconnaître l'influence que peuvent avoir les préjugés et les biais cognitifs, et écouter activement les opinions opposées aux nôtres.
- Ne jamais se livrer à des actes de discrimination et de harcèlement et, si de tels actes sont identifiés, les signaler rapidement à notre supérieur hiérarchique, au service des ressources humaines ou au bureau des signalements/consultations de cette entreprise.
- Respecter les règles et procédures en matière de santé et de sécurité établies par l'entreprise, et dans le cas où un processus de travail, un équipement ou un site s'avère dangereux ou toxique, en informer rapidement notre supérieur ou le service chargé de la sécurité au travail de l'entreprise, en mettant tout en oeuvre pour que la situation soit traitée dans les meilleurs délais.
- S'efforcer de préserver sa propre santé en tant que membre du personnel, participer activement aux activités et formations en matière de santé et de sécurité organisées par l'entreprise, et travailler collectivement à la création d'environnements de travail où la communication est ouverte.

## 4. Protection de l'environnement naturel

- Nikon prendra part à des activités qui contribuent à réduire l'impact environnemental de la société et de nos clients. Afin de prendre part aux actions relevant de la durabilité sociale, Nikon s'efforcera de réduire son impact sur l'environnement à tous les stades de ses activités commerciales, y compris l'approvisionnement en matières premières et le développement de produits, la conception, la fabrication, la distribution, la vente, l'utilisation, les services et l'élimination, en s'assurant de fournir des produits et des services respectueux de l'environnement.
- Nikon mettra tout en oeuvre afin de mieux sensibiliser le personnel vis-à-vis de notre impact environnemental.
- Nikon contribuera à mettre en place des processus de décarbonation de ses activités en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre grâce à des mesures de conservation de l'énergie et à l'adoption d'énergies renouvelables tout au long de la chaîne de valeur.
- Nikon contribuera à la mise en oeuvre de la circulation des ressources en utilisant efficacement les ressources dans ses activités commerciales, y compris en réduisant les déchets et la consommation d'eau. Nous nous efforcerons également de réduire l'utilisation des ressources, de les réutiliser et de les recycler tout au long du cycle de vie des produits.
- Nikon contribuera à la création d'une société saine et respectueuse de l'environnement en gérant les substances chimiques utilisées dans ses produits et processus de production, et gèrera par ailleurs ses opérations conformément à des normes volontaires au moins aussi strictes, et parfois plus strictes que celles des lois et réglementations en vigueur dans les pays et régions dans lesquels le groupe exerce ses activités. Nous nous efforcerons également de préserver les écosystèmes en déterminant et en réduisant au maximum l'impact que nous avons sur eux.

### **Nos principes**

Le changement climatique, l'épuisement des ressources, la pollution environnementale et la perte de la biodiversité deviennent des problèmes graves au niveau mondial. Dans le cadre de ses activités commerciales, Nikon consomme de l'énergie et des ressources, tout en impactant l'environnement de diverses façons, notamment en émettant des gaz, de l'eau et des déchets. Forte de ce constat, Nikon s'efforcera de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de fournir des produits respectueux de l'environnement et de mener des activités commerciales respectueuses de l'environnement, telles que l'approvisionnement et l'utilisation de ressources durables, afin de contribuer à la réduction de notre impact et de celui de la société sur l'environnement. Nikon s'engagera également à créer de nouvelles activités et à innover pour réduire notre impact environnemental.

#### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Long-term Environmental Vision  
Nikon Paper Procurement Policy  
Nikon Basic Green Procurement Policy  
Nikon Environmental Activity Policy  
Hazardous Chemical Substances Guideline

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Toujours agir en prenant l'environnement en compte et continuellement rechercher des moyens proactifs de réduire l'impact sur l'environnement des activités quotidiennes de chacun.
- S'efforcer de réduire les déchets et d'utiliser efficacement l'énergie, l'eau et les autres ressources de nos différents lieux de travail, dans la mesure du possible.
- Conserver l'énergie, pratiquer les 3R (réutiliser, réduire et recycler) et prévenir autant que possible la pollution due à nos opérations, y compris l'approvisionnement, le développement et la conception des produits, la production et la distribution, ainsi que les ventes et les services.
- Respecter les politiques environnementales et les règles internes, et signaler rapidement les éventuelles violations des lois ou règles environnementales en vigueur.

## 5. Pratiques opérationnelles

### (1) Lutte contre la corruption

- Nikon adopte la tolérance zéro à l'égard de la corruption et fera tout son possible pour l'empêcher.
- Nous éviterons tout comportement pouvant éveiller des soupçons de corruption.
- Nous nous engagerons à être une entreprise socialement responsable chaque fois que Nikon opère ou fait des affaires, en maintenant des relations saines et sincères avec les autorités publiques et/ou les responsables publics, en nous conformant aux lois et réglementations applicables et en évitant toute corruption.

#### Nos principes

La corruption est inacceptable. Elle constitue une entrave à la libre concurrence et au développement socio-économique sain des pays et des régions. De nombreux pays à travers le monde appliquent des lois et réglementations interdisant la corruption des agents publics et des personnes assimilées à des agents publics (collectivement désignés par les « Agents publics »), ainsi que des personnes ou organisations du secteur privé. Nikon interdit la corruption dans l'ensemble des pays et régions où elle est présente et promeut des activités afin de prévenir la corruption. En outre, si des tiers travaillant pour Nikon (distributeurs, agents, consultants, etc.) se livrent à des actes de corruption, la responsabilité légale de Nikon pourrait également être engagée. Par conséquent, les tiers doivent être gérés en conséquence.

## **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Nous interdire d'offrir, directement ou indirectement, toute forme de cadeau, avantage ou élément de valeur à qui que ce soit afin :
  - d'obtenir ou de conserver des contrats,
  - d'influencer des décisions commerciales ou
  - d'obtenir un avantage déloyal ;
- Nous interdire d'offrir des pots-de-vin(1) directement ou par le biais de tiers ;
- Enquêter minutieusement sur tous les tiers avant de s'attacher leurs services et les gérer conformément aux règles de l'entreprise sur la prévention de la corruption.

### **Explication des termes**

**(1) L'offre de pots-de-vin** désigne le fait d'offrir, ou promettre d'offrir, de l'argent, des avantages ou toute autre forme de faveur, directement ou indirectement, en contrepartie d'un avantage indu pour Nikon ou ses employés.

### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Anti-Bribery Policy

## 5. Pratiques opérationnelles

### (2) Invitations et cadeaux

- Chaque fois que nous ferons des affaires pour Nikon, nous respecterons les lois et réglementations applicables, de même que les politiques de Nikon concernant les **invitations**<sup>(1)</sup> et/ou les cadeaux à des clients, fournisseurs, partenaires commerciaux et tiers faisant ou cherchant à faire des affaires avec Nikon ou en provenance de ceux-ci. Nous n'accepterons des invitations d'ordre commercial, la remise ou la réception de cadeaux que dans la limite nécessaire et raisonnable selon les pratiques commerciales normales, et nous consulterons notre responsable hiérarchique en cas de doute quant à la conformité d'un comportement donné.
- Nous n'offrirons pas d'invitations et/ou de cadeaux à un client ou à d'autres personnes faisant ou voulant faire des affaires avec Nikon en échange d'une aide ou d'une influence, ou dans l'idée que cette aide ou cette influence a été ou sera rendue lors d'une quelconque transaction liée à Nikon. Nous n'accepterons pas d'invitations ni de cadeaux de la part des fournisseurs, partenaires commerciaux ou autres personnes qui font ou cherchent à faire des affaires avec Nikon dans un contexte pouvant être interprété comme influençant une décision concernant une transaction commerciale liée à Nikon.
- Pour chaque invitation et/ou cadeau offerts ou reçus, nous signalerons et nous conformerons aux normes de bonne conduite énoncées dans les politiques propres à la société qui nous emploie.

#### Explication des termes

- (1) Les **invitations** désignent des actions qui proposent un événement convivial à un tiers, par exemple des repas, des fêtes, des événements sportifs, des concerts et des parties de golf.

### **Nos principes**

Des invitations et/ou cadeaux peuvent être offerts occasionnellement pour entretenir et favoriser des relations cordiales ou dans le cadre d'activités visant à recueillir des informations. Toutefois, des invitations et/ou cadeaux personnels excessifs pourraient être considérés comme une demande d'influence indue, qui pourraient avoir un impact négatif sur la crédibilité de Nikon aux yeux de la société. Nikon interdit l'offre ou la réception d'invitations et/ou de cadeaux afin d'obtenir un avantage déloyal ou une faveur en contrepartie.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Nous interdire de fournir ou recevoir des invitations et/ou cadeaux pouvant être considérés comme influençant une décision commerciale concernant Nikon ;
- Vérifier les règles relatives à la prévention de la corruption, ou les directives sur les plafonds en valeurs pécuniaires, ainsi que la fréquence et les occasions auxquelles les invitations et/ou cadeaux sont offerts avant d'offrir ou de recevoir des invitations et/ou cadeaux ;
- Soumettre l'offre ou la réception d'invitations et/ou de cadeaux à l'approbation préalable de la hiérarchie, ou signaler ces invitations et/ou cadeaux par la suite, conformément aux règles ou directives d'entreprise relatives à la prévention de la corruption, puis ladite hiérarchie approuvera ou rejettera les demandes conformément aux règles et normes de l'entreprise ;
- Justifier de façon précise l'ensemble des invitations et/ou cadeaux offerts ou reçus.

**Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Anti-Bribery Policy

## 5. Pratiques opérationnelles

### (3) Relations avec les fournisseurs et les partenaires commerciaux

- Nous sélectionnerons nos fournisseurs et partenaires commerciaux de manière appropriée et équitable en nous basant sur des critères de qualité, de compétitivité des coûts, de délais d'exécution et d'autres critères objectifs. Nous baserons les relations de Nikon avec ses fournisseurs et partenaires commerciaux sur des pratiques légales, efficaces et loyales.
- Nous ne profiterons pas de la position de Nikon dans ses relations professionnelles pour imposer aux fournisseurs et partenaires commerciaux des conditions contraires à l'éthique ou des inégalités, prendre part à des activités frauduleuses ou rechercher un bénéfice personnel.
- Nikon attend de tous ses fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent les conditions de leurs engagements contractuels et qu'ils soient en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables aux pays dans lesquels ils opèrent.

#### Nos principes

Nikon collabore avec ses fournisseurs et ses partenaires commerciaux pour fournir des produits et des solutions qui profitent à la société. Cette relation ne doit jamais présenter un conflit d'intérêts. Les fournisseurs et partenaires commerciaux comprennent toutes les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur de Nikon. En outre, Nikon doit également tenir compte du comportement éthique des entreprises en amont de sa chaîne d'approvisionnement dans les pays où elle est présente.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Sélectionner les fournisseurs sur la base d'une comparaison ou d'une évaluation équitable à l'aide de critères objectifs concernant divers facteurs, notamment le prix, la technologie, la qualité, le délai de livraison, la stabilité de l'approvisionnement et les services.
- Comprendre une position plus avantageuse des parties acheteuses ou recourant à l'externalisation que celle des parties vendeuses ou engagées de manière générale, et nous interdire d'exiger des invitations et/ou cadeaux et de faire des demandes impliquant un bénéfice personnel, en utilisant ladite position avantageuse.
- Examiner minutieusement l'équité et la transparence de nos transactions avec les fournisseurs.
- Établir des relations de confiance avec nos partenaires commerciaux au quotidien afin de garantir la stabilité des approvisionnements.

### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Basic Procurement Policy  
Nikon CSR Procurement Standards  
Nikon Basic Green Procurement Policy  
Nikon Green Procurement Standards  
Nikon Environmental Activity Policy  
Hazardous Chemical Substances Guideline

## 5. Pratiques opérationnelles

### (4) Responsabilité sociétale dans la chaîne d'approvisionnement

Dans le cadre des efforts déployés par Nikon pour promouvoir un comportement socialement responsable dans ses chaînes d'approvisionnement, nous attendons de tous nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent les mêmes normes de comportement et de conduite que celles stipulées par Nikon dans son Code de conduite.

Nous attendons aussi de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils maintiennent les normes fondamentales énoncées dans le présent Code de conduite, notamment, les politiques de Nikon concernant la conformité à toutes les lois applicables, le respect des droits de l'homme, l'environnement de travail, la protection de l'environnement naturel, la sécurité et la sûreté des produits et services.

#### Nos principes

Nous devons :

- Prendre des mesures pour comprendre nos responsabilités sociales et notre rôle dans la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne les produits et services de Nikon.
- S'assurer que le service impliqué dans les transactions d'achat et d'approvisionnement comprenne et applique la Politique d'approvisionnement de base de Nikon et autres normes applicables, en s'assurant de communiquer et de garantir le respect de ces normes auprès des fournisseurs et des partenaires commerciaux.
- Comprendre l'approche de Nikon et répondre en conséquence aux demandes reçues de l'extérieur, y compris celles de nos clients, dans les services non concernés par les achats/l'approvisionnement.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Prendre des mesures pour comprendre nos responsabilités sociales et notre rôle dans la chaîne d’approvisionnement en ce qui concerne les produits et services de Nikon.
- S'assurer que le service impliqué dans les transactions d'achat et d'approvisionnement comprenne et applique la Politique d’approvisionnement de base de Nikon et autres normes applicables, en s’assurant de communiquer et de garantir le respect de ces normes auprès des fournisseurs et des partenaires commerciaux.
- Comprendre l’approche de Nikon et répondre en conséquence aux demandes reçues de l’extérieur, y compris celles de nos clients, dans les services non concernés par les achats/l’approvisionnement.

### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Basic Procurement Policy  
Nikon CSR Procurement Standards  
Nikon Basic Green Procurement Policy  
Nikon Green Procurement Standards  
Responsible Minerals Sourcing Policy  
Nikon Environmental Activity Policy  
Hazardous Chemical Substances Guideline

## 5. Pratiques opérationnelles

### (5) Lobbying et dons politiques

Nikon respectera toutes les lois applicables relatives au **lobbying**<sup>(1)</sup> et aux dons politiques dans les pays où elle opère.

#### Nos principes

La plupart des pays ont leurs propres lois et réglementations strictes concernant le lobbying et les contributions politiques. Nikon devra prendre connaissance de ces lois et réglementations, et les respecter.

#### Ce que cela signifie pour nous

Nous devons :

- Porter à la connaissance de notre service juridique local les lois et réglementations en vigueur avant de faire du lobbying ou des contributions politiques dans quelque pays que ce soit.

#### **Explication des termes**

(1) Le **lobbying** désigne les activités personnelles menées par une personne ou une organisation à des fins d'influence politique.

## 5. Operation Practices

### (6) Concurrence loyale et transactions d'affaires équitables

- Sur la base du principe d'une concurrence ouverte et loyale, nous nous livrerons à une vive concurrence sur le marché tout en respectant les lois antitrust et autres lois sur la concurrence, chaque fois que nous faisons des affaires pour Nikon.
- Nous ne nous engagerons dans aucun accord, officiel ou non, écrit ou verbal avec un concurrent qui fixerait le prix des produits ou services, répartirait les marchés ou les clients, éliminerait la concurrence ou restreindrait le commerce de façon déraisonnable par tout autre moyen que ce soit.
- Nous honorerons les contrats de Nikon avec ses clients, fournisseurs et partenaires d'affaires en respectant les conditions desdits contrats.

#### Nos principes

La concurrence loyale et libre permet d'avoir des produits et services de haute qualité, des prix et un développement meilleurs au sein de la société. Les restrictions inappropriées sur la concurrence loyale et libre sont interdites par les lois en matière de concurrence de l'ensemble des pays (ces lois sont aussi appelées lois anti-monopole ou lois antitrust dans certains pays). Nikon ne tolère aucune mesure contrevenant aux lois nationales et internationales en matière de concurrence.

### Ce que cela signifie pour nous

Nous devons :

- Être attentifs lors de l'échange d'informations avec des concurrents, et nous interdire de nous livrer à des activités pouvant laisser croire que nous faisons partie de ou sommes impliqués dans **un cartel** <sup>(1)</sup> ;
- Veiller à ce que les services traitant avec des forces externes ou des tiers comprennent et respectent les exigences de base de l'ensemble des lois et réglementations en vigueur, et soient en mesure d'identifier toute pratique commerciale susceptible d'être considérée comme illégale ;
- Nous interdire de nous immiscer dans la fixation des prix du revendeur, car les prix sont déterminés par les forces du marché ;
- Nous interdire de prendre des décisions, même en cas de questions ou préoccupations mineures, sans consulter le service juridique, car le droit de la concurrence est un domaine très complexe qui nécessite une formation et une expérience adéquates.

### Explication des termes

- (1) Un cartel** (association commerciale illégale) est une association d'entreprises indépendantes ayant pour but de limiter, de façon efficace, la concurrence dans un secteur d'activité spécifique en restreignant de façon réciproque les activités commerciales à l'aide des moyens suivants :
- fixation de prix (cartel de prix) ;
  - limitation de la production ou de l'approvisionnement (cartel d'approvisionnement) ;
  - restriction de la clientèle (cartel de restriction de la clientèle).

## 5. Pratiques opérationnelles

### (7) Contrôle des importations et des exportations

Lors de nos transactions internationales, qu'elles concernent du matériel et logiciels, nos produits ou composants, ou encore des informations techniques, nous nous conformerons aux lois et réglementations applicables au contrôle des exportations, des réexportations ou des importations, et nos déclarations aux autorités compétentes seront sincères et exactes.

#### Nos principes

Nikon devra respecter les lois et réglementations en vigueur dans les pays et régions concernés afin de maintenir la paix internationale et la sécurité conformément à la loi japonaise sur la sécurité du contrôle des exportations. Concernant les importations, Nikon remplira ses obligations fiscales en tant que citoyen en faisant les déclarations adéquates, et en respectant les lois et réglementations en vigueur dans chaque pays et région.

#### Ce que cela signifie pour nous

Nous devons :

- En cas de doute relatif au contrôle des Exportations et Importations, ne réaliser la transaction que sur la base d'un examen minutieux du client ou de l'opération, même pour des clients de longue date, ou avec qui nous avons déjà eu affaire.
- Vérifier que la destination d'exportation n'est pas interdite par le contrôle de la sécurité des échanges commerciaux ni soumise à des sanctions économiques s'il est connu que les articles seront exportés via un partenaire commercial domestique, même si les transactions ont lieu dans le pays.
- Respecter les lois et réglementations en vigueur sur les importations et exportations, et indiquer les prix exacts.

## 5. Pratiques opérationnelles

### (8) Impôts

Nikon, se comportant en contribuable responsable au niveau mondial, s'acquittera de l'impôt sur les sociétés en conformité avec les lois et réglementations fiscales applicables. Nous recherchons et encourageons un dialogue ouvert et transparent entre les autorités fiscales et nos activités, et, en cas de différend avec ces dernières, ferons notre possible pour trouver une solution.

#### **Nos principes**

En tant que contribuable responsable dans tous les pays et régions où elle est présente, Nikon devra payer l'ensemble des impôts exigibles conformément aux lois de chaque pays et région. Nikon devra également coopérer dans le cadre des audits réguliers réalisés par les autorités fiscales.

#### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Veiller à ce que les transactions réalisées dans le cadre des opérations commerciales quotidiennes respectent les lois fiscales dudit pays ou de ladite région.
- Lors des audits fiscaux, nous devons répondre honnêtement aux questions des auditeurs.

**Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Global Tax Policy

## 5. Pratiques opérationnelles

### (9) Prévention des délits d'initié

Nous proscribons tout délit d'initié basé sur des informations confidentielles encore non connues du grand public.

#### Nos principes

Les employés sont susceptibles de recevoir des informations concernant Nikon ou d'autres sociétés cotées dans le cadre de leur travail avant que celles-ci ne soient rendues publiques. Les employés ne doivent pas acheter ou vendre des titres directement ou indirectement sur la base de ces informations. Cela est considéré comme un délit d'initié et est interdit par la loi. Nikon s'efforcera de lutter contre les délits d'initié.

#### Ce que cela signifie pour nous

Nous devons :

- Nous interdire de vendre des actions Nikon ou d'autres entreprises sur la base d'**informations importantes non publiques**<sup>(1)</sup>, et nous devons recommander aux tiers de faire de même, ou de fournir à des tiers des informations qui ne sont pas à la disposition du public ;
- Garder les informations de Nikon confidentielles, sauf si des tâches professionnelles nécessitent leur divulgation, et nous interdire de divulguer des informations à des tiers sans accord préalable.

#### **Explication des termes**

(1) Les exemples suivants sont considérés comme des exemples d'**informations importantes non publiques** :

- informations financières ;
- informations sur la R&D concernant de nouveaux produits ou technologies ;
- informations sur les fusions-acquisitions d'autres entreprises ou la cession d'entreprises.

## 5. Pratiques opérationnelles

### (10) Utilisation et gestion appropriées des biens de Nikon

Nous serons responsables du bon usage et de la saine gestion des actifs de Nikon, y compris ses installations, équipements, fonds, stocks, produits, informations, droits de propriété intellectuelle et logiciels, et nous prendrons toutes les mesures nécessaires afin de garantir leur protection contre tout(e) perte, destruction, vol, dommage ou utilisation abusive.

Nous n'aurons pas d'usage privé ou frauduleux des actifs de Nikon.

#### Nos principes

Nikon possède des actifs de valeur qui sont indispensables à ses activités commerciales, y compris des installations, des équipements, des liquidités, des stocks et des droits de propriété intellectuelle. Nikon devra gérer ces actifs de manière appropriée afin d'empêcher leur perte, leur vol, ou leur utilisation frauduleuse, et les utilisera uniquement aux fins commerciales auxquelles ils sont destinés. Nikon devra gérer et utiliser ces actifs de manière responsable et les comptabiliser de manière adéquate dans les livres comptables pour garantir la fiabilité de son rapport financier.

#### Ce que cela signifie pour nous

Nous devons :

- Nous interdire d'utiliser les actifs de Nikon pour notre bénéfice personnel ou au bénéfice des tiers. Nous devons pleinement reconnaître l'importance des actifs de Nikon au quotidien, les gérer et les utiliser avec attention, conformément aux règles de l'entreprise, afin d'empêcher leur perte, dommage, ou vol.

## 5. Pratiques opérationnelles

### (11) Protection des droits de propriété intellectuelle

- Nous reconnaissons que les droits de propriété intellectuelle de Nikon, tels que ses brevets, **brevets de dessin ou modèle<sup>(1)</sup>**, **marques commerciales<sup>(2)</sup>**, copyrights et secrets commerciaux, sont des actifs inestimables pour Nikon et devront être protégés de tout temps. Nous coopérons à la mise en oeuvre, la protection et l'utilisation des droits de Nikon sur la propriété intellectuelle. Nous ne permettrons à aucun tiers l'usage d'un élément de propriété intellectuelle de Nikon sans une autorisation ou licence émanant de Nikon.
- Nous respecterons les droits de propriété intellectuelle de nos partenaires et n'enfreindrons ni n'utiliserons de façon inappropriée leurs droits de propriété intellectuelle, tels que leurs brevets, brevets de dessin ou modèle, marques commerciales et copyrights. Nous obtiendrons les informations relatives à la propriété intellectuelle de nos partenaires selon des méthodes légitimes et appropriées.

#### Nos principes

Les droits de propriété intellectuelle représentent un actif important pour garantir les avantages concurrentiels et la prospérité des affaires de Nikon. Nikon devra obtenir, maintenir en vigueur et utiliser les droits de propriété intellectuelle de manière légale et stratégique. Nikon devra adopter une posture ferme contre les actions des tiers en infraction avec nos droits de propriété intellectuelle, conformément aux lois et réglementations en vigueur. De plus, Nikon devra respecter les droits de propriété intellectuelle des tiers et veiller scrupuleusement à ne pas enfreindre lesdits droits.

#### **Explication des termes**

- (1) Les **brevets de dessin ou modèle** comprennent le design extérieur d'un produit, par exemple un appareil photo, mais ils peuvent aussi renvoyer à la conception des pièces d'un produit, tel que le motif rouge sur la poignée de l'appareil photo ou la façon dont les images sont affichées sur le moniteur ACL d'un produit. Par ailleurs, le design de l'emballage du produit peut faire l'objet de droits attachés aux dessins ou modèles.
- (2) Les **marques commerciales** sont utilisées pour les produits et les services, et peuvent comprendre non seulement des lettres, des illustrations et des symboles, mais aussi des formes tridimensionnelles, des couleurs et des sons. Par exemple, le logo Nikon et le nom du produit NIKKOR, ainsi que le nom des services tels que Nikon School sont des marques commerciales.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Mener les activités d'acquisition, de maintien et d'utilisation des propriétés intellectuelles de manière légale et stratégique et prendre les mesures nécessaires à ces fins.
- Ne jamais porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui. Lorsque nous ne saurons pas comment utiliser les droits de propriété intellectuelle, nous nous interdirons d'agir sans avoir consulté au préalable le service approprié au sein du groupe Nikon.

#### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Group Basic Intellectual Property Policy  
- (Group IP Policy)  
Trademark Handling Rules

## 5. Pratiques opérationnelles

### (12) Communication saine

- Nous fournirons des informations exactes et avérées dans nos publications, nos publicités, nos ressources marketing et nos activités promotionnelles. Nous nous conformerons aux lois en vigueur dans chaque pays et région, en nous assurant de créer des publicités, des textes et des affichages contenant des informations exactes, faciles à comprendre et qui ne provoquent pas de malentendus, et nous ne prendrons aucune mesure susceptible de tromper injustement les clients ou de les amener à choisir des produits ou des services incorrects ou inappropriés.
- Nikon ne diffusera aucune information à même de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui.
- Nikon s'efforcera également d'éviter toute publicité dans des médias dont le contenu pourrait contribuer à nuire fortement à l'ordre public ou moral, ou encore avoir un impact négatif sur la société.

#### Nos principes

Partager des informations exactes de manière sincère et précise est indispensable pour conserver la confiance en la marque Nikon et augmenter sa valeur. En outre, nous souhaitons établir une communication éthique qui démontre notre respect pour les droits d'autrui.

## **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Respecter les lois et réglementations en vigueur dans chaque pays et fournir des informations exactes qui ne donnent pas lieu à des malentendus, ou donneraient une impression excessivement positive, des fonctionnalités et options lors de la communication d'informations sur nos produits et services.
- Faire preuve de diligence en s'assurant que les droits d'autrui, y compris les droits de l'homme, les droits d'auteur et les droits à l'image, ne sont pas violés ou enfreints avant de publier des articles ou de réaliser des activités promotionnelles.
- Rester informé et à jour des formats médiatiques actuels et s'assurer de ne pas diffuser de publicité sur des médias affiliés à des pratiques illégales ou non éthiques.
- Concernant les activités de relations publiques, porter une attention accrue à l'élimination des relations avec les médias soupçonnés d'être liés à des pratiques illégales ou non éthiques et refuser tout entretien avec de tels médias.

## 5. Pratiques opérationnelles

### (13) Gestion appropriée des informations personnelles et confidentielles

- Nous prendrons toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des informations confidentielles. Cette obligation de protection des informations confidentielles se poursuit au delà de la période d'emploi chez Nikon. Nous n'utiliserons pas ces informations confidentielles à des fins personnelles.
- Nous traiterons les informations de nature personnelle de façon loyale et légale, en conformité avec les buts spécifiés et le droit applicable.
- Nous gérerons les informations liées aux activités de l'entreprise, notamment les données personnelles, de façon appropriée et en rapport avec leur niveau de confidentialité, afin d'éviter toute perte ou divulgation non autorisée.

#### Nos principes

L'une des responsabilités les plus importantes de Nikon vis-à-vis de la société est celle de traiter l'ensemble des informations d'une manière appropriée. Il est aussi essentiel pour Nikon de gagner la confiance de ses clients et de se développer en tant qu'entreprise. Nikon fait face à un nombre croissant d'opportunités d'obtenir et d'utiliser les informations confidentielles et personnelles de ses clients. Le regroupement de ses informations ainsi que le nombre croissant de personnes autorisées à y accéder augmentent les risques de fuite d'information. Nikon travaillera de manière rigoureuse afin d'éviter les fuites d'information.

Nikon devra respecter les lois, réglementations et règles de l'entreprise, et réagir immédiatement en cas de fuite d'informations liée à un client, ou de toute autre information confidentielle.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Respecter les règles de l'entreprise, ainsi que les lois et réglementations en vigueur relatives à la sécurité des informations.
- Participer à la formation sur la sécurité des informations et acquérir les compétences et connaissances nécessaires à la protection des informations.
- Mettre en oeuvre des mesures relatives à la sécurité des informations, tel que requis par Nikon.
- Gérer rigoureusement les informations personnelles et confidentielles de façon à prévenir toute fuite ou perte desdites informations.
- Signaler immédiatement tout incident lié à la sécurité des informations à sa hiérarchie et au service informatique, et tâcher d'empêcher que ce type d'incident se produise à nouveau.
- Toujours vérifier que vos publications n'entraînent pas une fuite d'informations confidentielles de la société lorsque vous utilisez les réseaux sociaux à titre professionnel ou même personnel.

### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Group Information Security Policy  
Nikon Group Information Management Rules  
Nikon Group Privacy Protection Statement  
Nikon Group Personal Data Processing Rules  
Nikon Group Social Media Policy

## 6. Divulgence d'informations factuelles

- Nikon effectuera une comptabilité précise et basée sur des faits afin de remplir les obligations fiscales et autres obligations légales de Nikon.
- Nikon ne prendra aucunement part à des activités de comptabilité irrégulières qui viseraient à garantir des bénéfices, atteindre des objectifs de vente, ou nous acquitter de dépenses budgétisées ou autres.
- Nikon tiendra des registres comptables de toutes les transactions commerciales conformément aux normes comptables en vigueur, et divulguera des informations exactes en temps opportun et de manière appropriée.
- Nikon gèrera et divulguera activement les informations non financières conformément aux directives en vigueur, y compris les informations ESG (environnement, social et gouvernance).
- Nous préparerons et conserverons les documents et les données requises avec exactitude, et ne nous livrerons jamais à leur falsification, à leur fabrication ou à leur utilisation abusive.

### Nos principes

- Communiquer adéquatement le point de vue de l'entreprise est une condition préalable fondamentale à une gestion d'entreprise hautement transparente.
- Afin de publier des informations financières exactes, il relève de la responsabilité de Nikon de préparer des états financiers sans information fautive ou trompeuse qui résulteraient d'une comptabilité inexacte suite à une fraude ou une erreur.
- Nikon gèrera et divulguera de manière appropriée ses informations non financières, notamment celles concernant l'environnement, les droits de l'homme et les relations de travail, afin de satisfaire aux exigences internationales en matière de divulgation d'informations non financières et de répondre aux attentes de nos parties prenantes.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Nous interdire d'anticiper ou de reporter la comptabilisation de profits, de dépenses ou la dépréciation d'actifs afin de respecter notre budget ;
- Nous interdire de nous livrer à des actions qui entraîneraient une comptabilité frauduleuse, telles que reporter des procédures administratives simples ou faire des erreurs de calculs estimatifs ;
- Justifier nos profits, dépenses et achats d'actifs effectués à des fins professionnelles, et justifier nos actifs et nos passifs de façon correcte, afin d'assurer la publication d'information financière factuelle.

#### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Finance and Accounting Policies and Procedures  
Global Tax Policy

## 7. Fourniture de produits et de services de valeur

- Nikon entend contribuer à la résolution des problèmes environnementaux et sociaux en fournissant des produits, des services et des solutions qui lui sont propres. Nous resterons attentifs et conscients des attentes et demandes de la société et des clients, et nous nous efforcerons de fournir des produits, des services et des solutions utiles à la société.
- Nous nous conformerons aux lois, règlements, normes et règles applicables en matière de qualité afin de garantir la qualité et la sécurité des services, produits et solutions Nikon.
- Nous nous efforcerons également de fournir des instructions et des informations facilement compréhensibles afin que nos produits, services et solutions soient utilisés correctement et de façon sûre.
- Nous nous efforcerons de répondre aux enquêtes et demandes de façon loyale et rapide, et de fournir des informations sincères sous une forme compréhensible aux clients afin de les aider à se faire un avis et prendre des décisions éclairées.
- En cas de problème de qualité ou de sécurité, Nikon mettra rapidement en oeuvre des mesures appropriées, comme le rappel de produit et la divulgation d'informations pertinentes, et déploiera tous les efforts possibles afin d'éviter que ce problème ne se reproduise.

### **Nos principes**

Fort de plus de 100 ans d'histoire, nous nous dévouons à la création continue de nouvelles richesses qui contribuent au développement d'une société durable. Grâce à la créativité et à l'efficacité du processus monozukuri (fabrication), Nikon s'assurera de répondre aux attentes des clients et de la société en commercialisant des produits uniques et de haute qualité dans les délais impartis, tout en augmentant la valeur de sa marque. De plus, le respect de l'environnement et la sécurité des produits, services et solutions étant considérés comme parties intégrantes de la qualité, Nikon respectera l'ensemble des lois et réglementations en vigueur pour garantir tous les aspects de la qualité mentionnés précédemment. Afin de rester fidèles à l'image de qualité de notre marque, nous devons promouvoir la standardisation de toutes nos activités liées à nos affaires, et transmettre aux employés les connaissances nécessaires via la formation et la sensibilisation. Nous oeuvrerons à prendre pleinement connaissance des problèmes et des mesures adaptées pour résoudre les causes profondes de tout problème de qualité.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Oeuvrer à créer de nouveaux produits, services, technologies et solutions qui contribueront à la résolution de nos problèmes sociaux et environnementaux.
- Garantir le maintien et l'amélioration de la qualité de nos produits, services et solutions, et suivre les règles instaurées pour garantir que toutes les tâches obligatoires à chaque étape, de la planification du produit au service après-vente en passant par la commercialisation, sont correctement effectuées.
- Si nous constatons des accidents, des problèmes de qualité ou de sécurité, ou encore des anomalies concernant nos produits, services et solutions, nous produirons rapidement un rapport et prendrons des mesures adéquates pour résoudre ces problèmes. Nous mettrons également des processus en oeuvre pour éviter que de telles situations ne se produisent à l'avenir.

#### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Basic Quality Policy  
Quality Management Directive (QMD)  
Nikon Basic Green Procurement Policy

## 8. Relations avec les communautés

- Nous reconnaissons la valeur de la diversité des individus et des groupes, et nous nous efforcerons de comprendre et respecter les cultures, valeurs et coutumes de toute communauté et de tout individu ayant une relation commerciale avec Nikon.
- Nikon encouragera activement la participation à des activités contribuant à aider les communautés locales et servant l'intérêt général. Nikon respectera toutes les lois applicables aux dons de charité dans les pays et régions où elle exerce ses activités.
- Nikon coopérera aux fins de maintien de l'ordre social et ne s'engagera pas dans des activités illégales ou non éthiques.

### Nos principes

Pour faciliter ses activités commerciales, il est essentiel que Nikon respecte la diversité des groupes et des individus, et oeuvre à gagner la confiance des communautés locales en comprenant et respectant leur culture, leurs valeurs et leurs coutumes. Il est aussi vital que nous nous développons avec les communautés de façon à continuer de mener à bien nos activités commerciales. Nikon a pour objectif de s'attaquer à des questions de société, et de poser les bases d'un partenariat de développement avec les communautés locales par la promotion active d'activités de contribution à la communauté (activités de citoyenneté d'entreprise), et par l'acquisition d'une profonde connaissance des us et coutumes locaux. En outre, Nikon considère que les actions qui entraînent impact positif sur la société sont à la base de ses activités. Le groupe ne tolère aucune activité illégale ou non éthique.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Participer activement aux activités qui contribuent aux communautés locales (activités de citoyenneté d'entreprise) de façon à nous développer aux côtés de ces communautés.
- Se conformer aux lois et réglementations nationales et locales en vigueur relatives aux dons caritatifs et remplir nos obligations vis-à-vis des parties prenantes avec transparence et équité.
- Ne jamais nous associer à des personnes ou organisations se livrant à des actes non éthiques ou illégaux, tels que la corruption, les menaces, l'extorsion, la violence ou la discrimination, et coopérer au maintien de l'ordre communautaire.

#### **Politiques du groupe relatives à ce chapitre :**

Nikon Corporate Citizenship Policy  
Donation Standards

## 9. Conflit d'intérêts

- Nous éviterons toute pratique pouvant mener à un conflit d'intérêts ou en ayant l'apparence.
- Nous ne nous impliquerons dans aucune activité qui pourrait nuire aux intérêts de Nikon dans le but d'en bénéficier personnellement nous-mêmes ou d'en faire bénéficier un tiers, quel qu'il soit.

### Nos principes

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque les intérêts personnels d'un ou d'une membre du personnel entrent en conflit ou sont susceptibles d'entrer en conflit avec les intérêts de l'entreprise. En cas de conflit d'intérêts, les intérêts de l'entreprise doivent prévaloir. Aucun individu ni aucun tiers ne doit profiter de sa position dans l'entreprise à des fins d'enrichissement personnel.

### Ce que cela signifie pour nous

Nous devons :

- Ne prendre aucune position susceptible de nuire aux intérêts de l'entreprise, en nous assurant que les intérêts propres à une personne, à sa famille, à ses amis ou à ses connaissances n'affecteront en rien ses décisions professionnelles.
- Signaler rapidement les situations préoccupantes à un ou une responsable, et éviter de prendre des décisions en conséquence pour éviter toute survenue de conflit d'intérêts ou perception d'une situation comme telle.
- Éviter d'agir contre les intérêts de l'entreprise sauf autorisation expresse, y compris dans l'occupation d'un poste de dirigeant ou d'employé chez une entreprise concurrente ou un partenaire commercial.

## Système de signalement et de consultation, conséquences d'une violation de la conformité

Nous avons la responsabilité de rapporter toute violation avérée ou potentielle du Code de conduite.

- Système de signalement et de consultation

Tout employé se rendant compte d'une violation potentielle ou avérée du Code de conduite devra alerter promptement ou consulter son responsable hiérarchique et/ou le Système de signalement et de consultation mis en place au sein de la société qui l'emploie. En cas de questions, les employés consulteront leur responsable hiérarchique et/ou la personne de contact du Système de signalement et de consultation désignée au sein de la société qui l'emploie.

- Absence de représailles  
La personne signalant une violation potentielle ou avérée du Code de conduite ne pourra faire l'objet d'aucun traitement discriminant ou de représailles en lien avec de tels signalements.
- Si une violation potentielle ou avérée du Code de conduite est signalée à Nikon, Nikon enquêtera sans délai sur les faits, décidera de la solution à y apporter, et prendra les mesures nécessaires pour éviter leur répétition.
- Conséquences d'une violation  
Une violation du Code de conduite pourra entraîner une sanction disciplinaire de la part de Nikon, y compris le licenciement et, en cas de violation de la loi, la responsabilité civile et/ou pénale du salarié pourra être engagée.

### **Nos principes**

Le système de signalement et de consultation est un mécanisme important pour Nikon dans la mesure où il permet de résoudre et de corriger des problèmes, et d'en atténuer les effets. Ce dispositif permet également de maintenir un environnement de travail sain pour les employés, afin de leur permettre d'accomplir leurs tâches sans préoccupations inutiles. Le fait de ne pas traiter certains problèmes pourrait entraîner une situation grave se traduisant par des dommages-intérêts importants, des sanctions, une violation des lois ou une perte de confiance en Nikon.

### **Ce que cela signifie pour nous**

Nous devons :

- Signaler immédiatement toute préoccupation sur le lieu de travail à notre hiérarchie, ou lui demander conseil ;
- Nous interdire de garder pour nous certaines questions, et utiliser le système de signalement et de consultation de Nikon en cas de questions difficilement abordables avec la hiérarchie en raison de leur nature ;
- Nous interdire d'utiliser le système de signalement et de consultation à des fins inappropriées telles que l'enrichissement personnel, la diffamation ou la calomnie.

## Gestion du code de conduite

- Mise en place, révision et abolition

La mise en place, la révision et l'abolition du Code de conduite pourront intervenir à tout moment par le fait de Nikon Corporation et interviendront d'abord sur proposition émanant du président du Comité de conformité de Nikon Corporation puis sur demande au comité exécutif de Nikon Corporation qui décidera en dernière instance. Les modifications mineures seront décidées par le président du Comité de conformité de Nikon Corporation.

- Si le Code de conduite diffère des lois locales, Nikon se conformera toujours à la norme la plus élevée. En cas de doute sur la conduite à tenir, un salarié consultera son responsable hiérarchique et/ou la personne en charge de la conformité au sein de la société Nikon qui l'emploie.